



## COMMUNE DE MONTMIRAIL

### Procès-verbal du Conseil municipal du 13 avril 2026

Le treize avril deux mille vingt-six à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

**Présents :** Etienne Dhuicq, Romain Girardin, Valérie Jacquinet, Philippe Chevriot, Brigitte Lagrue, Pascal Poisson, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Mohamed Benahmed, Alain Guenon, Juan Garcia, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Collas, Christine Guimarey, Karine Bocquet, Ludivine Rivard, Benjamin Lepage, Floriane Crapart, Hervé Triolet, Claire Gyors, Jean-Pierre Schang, Sandrine Payet-Vignot, Enzo Joberty

**Absent excusé :** Magali Chamelle pouvoir à Ludivine Rivard, Romain Richomme pouvoir à Mohamed Benahmed, Tristan Ruiz pouvoir à Catherine Collas

**Secrétaire de séance :** Claire Gyors

#### **N°2026-100327 Affaires générales- désignation des membres de la commission de délégation de service public**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et particulièrement ses articles L 1411-1, L1411-5, L 1411-6 et L 1411-7 ainsi que ses articles D 1411-3 à D 1411-5,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mars 2026 portant fixation des conditions de dépôt des listes de la commission de délégation de service public,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, président, ou son représentant, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal, au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

La liste « Montmirail pour vous » a déposé sa liste de candidats au secrétariat général. Aucune autre liste se présente. A l'unanimité, le conseil municipal décide de voter à main levée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à la majorité des votes ( 3 contre Jean-Pierre Schang, Enzo Joberty, Sandrine Payet-Vignot) la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Romain Girardin	Ludivine Rivard
Valérie Jacquinet	Stéphane Paquet
Philippe Chevriot	Juan Garcia

Marie-Claude Himmesoete

Alain Guénon

Brigitte Lagrue

Pascal Poisson

### **N°2026-100328 Finances- modification de l'autorisation de programme de la crèche**

Vu la délibération n°2024-100184 en date du 29 avril 2024 approuvant l'autorisation de programme affectée pour les années 2024 et 2025 relatives à la construction de la crèche,

Vu la délibération n°2025-100250 en date du 14 avril 2025 et n°2025-100289 en date du 25 novembre 2025 modifiant cette autorisation de programme par rapport à l'avancée des travaux,

Considérant la possibilité pour les communes de voter des engagements pluriannuels financés sur plusieurs exercices afin d'éviter un financement intégral du projet sur un seul budget pour réduire l'impact financier,

Après l'exposé de monsieur le maire précisant la réception des dernières factures des entreprises sur l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votes ( 3 abstentions Jean-Pierre Schang, Enzo Joberty, Sandrine Payet-Vignot) autorise la modification de l'autorisation de programme relative à la construction de la crèche comme suit :

Montant de l'autorisation de programme : 2 995 363,71€

Année 2024 998 263,25

Année 2025 1 806 618,46

Année 2026 190 482,00

Ces dépenses sont équilibrées comme suit :

Subvention CAF 623 685,00

Subvention Département 440 000,00

Subvention Région 250 000,00

Subvention Etat 440 000,00

Fonds propres/FCTVA/emprunt 1 241 678,71

### **N°2026-100329 Finances-débat d'orientations budgétaires**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la commission des finances tenue le 02 avril 2026

Vu le rapport d'orientation budgétaire joint présenté par Madame Jacquinot, adjointe aux finances,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de débattre sur ce rapport préalablement au vote du budget 2026,



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, confirme que le débat sur le rapport d'orientation budgétaire s'est déroulé conformément à la législation en vigueur.

### Informations générales

Décisions prises par le maire en vertu des délégations données par le conseil municipal

OBJET	FOURNISSEUR	DATE	Montant TTC
Extincteur RP	CHUBB	17/02/2026	494,3
Fasicule piano 2026	CASTEL PRINT	17/02/2026	424,8
abonnement 2026	PANNEAU POCKET	18/02/2026	350
Extincteur PSM	CHUBB	17/02/2026	617,88
Extincteur cinema	CHUBB	17/02/2026	123,58
Bornage nouvelle pharmacie	CABINET WIENERT	18/02/2026	660
Fenetre Judo	OLIVIER BARRE	02/03/2026	1580,12
Echelle crinoline judo	ECHELLE 51	03/03/2026	1192,8
Peinture ST	TOLLENS	03/03/2026	323,21
Revision kangoo	JOUBERT	03/03/2026	1040,81
Plan de coupes extension PSM	CHOLLET	05/03/2026	2356,8
Concert fin d'été	ONE SHOT KINZIGER	06/03/2026	500
Fourniture entretien	DEPHI	10/03/2026	458,04
Batterie ST	MARTEL	10/03/2026	209,87
Distribution journal pour vous N15	EDITIONS DDLD	12/03/2026	199,92
Publicite journal pour vous N15	EDITIONS DDLD	12/03/2026	492,00 €
Distribution fascicule piano	EDITIONS DDLD	12/03/2026	122,01 €
Concert piano 2026	THE BLUE BIRD BAND	12/03/2026	2 816,00 €
Terreau horticole	JARDI EMERAUDE	12/03/2026	662,40 €
Gazon universel	GAMM VERT	12/03/2026	89,98 €
Piece reparation kangoo	JOUBERT	10/03/2026	540,83 €
Desherbant	COBALYS	10/03/2026	1 298,05 €
Fourniture vidange ST	MARTEL	11/03/2026	1 683,70 €
revision annuelle tracteur ST	MARTEL	11/03/2026	672,28 €
gazon	COBALYS	13/03/2026	212,85 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Claire GYORS  
Le secrétaire de séance



Etienne DHUICQ  
Le Maire

